

## CALENDRIER D'EXAMENS

### Épreuves terminales écrites et/ou orales

Diplôme : **Licence professionnelle**  
 Mention : **Métiers du Notariat**  
 Parcours : **Notariat et Immobilier**  
 Année : **3ème** Période **1** Session : **1**

Date	Matière	Modalité	Horaire de convocation	Horaire des épreuves	Enseignant responsable	Salle	Matériel(s)/document(s) autorisés
08/01/2024	Droit de la construction et de la copropriété	Ecrit 2h	09h00	09h30-11h30	Mme Mauclair	Amphi Cantillon	Code de la construction et de l'habitation (non commenté)
09/01/2024	Droit des personnes et de la famille	Ecrit 2h	09h00	09h30-11h30	Mme Mauclair	C 201	Code Civil (non commenté)
10/01/2024	Droit des biens	Ecrit 1h30	09h30	10h00-11h30	Mme Vincent	Sully 2	Code Civil (non commenté)
11/01/2024	Droit des sociétés, droit commercial, droit des affaires	Ecrit 2h	13h00	13h30-15h30	Mme Goffaux	Sully 1	Code Civil (non commenté) et Code de commerce (non commenté)
Reporté en période 2	Droit de l'Urbanisme	Ecrit 2h					
Reporté en période 2	Droit des contrats spéciaux	Ecrit 1h30					

**IMPORTANT :**

Ce calendrier tient lieu de convocation.

Tout candidat doit être en possession de sa carte d'étudiant lorsqu'il se présente à un examen.

L'accès à la salle d'examen sera interdit aux candidats inscrits à l'examen qui se présenteront après la communication des sujets.

Les étudiants se placeront selon les indications données par l'enseignant ou le surveillant.

Un contrôle des identités sera opéré avant l'épreuve

**ATTENTION :** Ce calendrier peut être modifié, consultez régulièrement le site de la Faculté

Calendrier accessible sur le site de la faculté : <https://www.univ-orleans.fr/fr/deg/formation/organisation-des-etudes/examens-de-licence>

Orléans, le 01 Décembre 2023

La Responsable du Service des Etudes

